

Montivilliers. Harcèlement scolaire : le lycée Jean-Prévo primé pour son affiche



Fierté et émotion pour les élèves montivillons et leur prof d'arts plastiques, Caroline Lainé Photo lycée Jean-Prévo

L'établissement, en cours d'arts plastiques, a choisi de lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel dans le cadre du concours académique « Non au harcèlement ». Il a obtenu le prix spécial dans la catégorie affiche.

Le lycée Jean-Prévo de Montivilliers a été récompensé par l'Académie de Normandie pour son engagement dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Les élèves de l'option arts plastiques, avec leur professeur Caroline Lainé, ont remporté un prix spécial du concours académique « Non au harcèlement », édition 2025, pour leur affiche de prévention contre le harcèlement sexiste et sexuel. « C'est leur sexualité, pas la tienne », adresse-t-elle comme message. La cérémonie de remise des prix s'est tenue récemment au rectorat de [Caen](#), en présence de nombreux acteurs de l'éducation et de la lutte contre le harcèlement.

« L'art permet d'agir »

Au-delà de cette distinction, le lycée de Montivilliers est engagé dans le programme pHARe (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école) et a lancé une démarche globale et solidaire intitulée « Tisser un monde sans harcèlement ». Cette initiative, dans le cadre du cours d'arts plastiques, invite la communauté éducative et les parents à broder un symbole de respect, de bonheur et de partage. « L'art permet à chacun de s'exprimer et d'agir, de contribuer à cette prévention du harcèlement ensemble », met en lumière Caroline Lainé. Ces créations seront assemblées pour former une œuvre collective qui sera exposée au sein du lycée.



L'affiche réalisée par les élèves de Montivilliers

« Ce prix vient saluer le travail créatif et l'implication des élèves ainsi que l'engagement profond de notre établissement dans la promotion d'un climat scolaire sain et respectueux », souligne Yoann Barrey, proviseur du lycée.



Les élèves montivillonnais et de leurs encadrants, le jour de la récompense, au sein de l'amphithéâtre Samuel-Paty, au rectorat de Caen Photo lycée Jean-Prévost

Des établissements havrais récompensés

Parmi les autres participants, dans la catégorie vidéo, le lycée François-Ier du Havre a été récompensé pour son clip « Ni Loup, ni agneau, humain tout simplement. Avec nous, dites non au harcèlement ». Et l'école primaire Marie-Lebreton à Tancarville pour son film : « Non au harcèlement ».

Enfin, au niveau Inter degré, l'école élémentaire Maurice-Bouchor et le lycée Saint-Vincent-de-Paul, au Havre, ont obtenu un prix pour leur vidéo « Les Mots qui blessent ».

Les œuvres sont visibles sur www.ac-normandie.fr